



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'avenir de la population agricole dans l'Ouest de la France en mutation

Monsieur Henri Krier

Citer ce document / Cite this document :

Krier Henri. L'avenir de la population agricole dans l'Ouest de la France en mutation. In: Économie rurale. N°105, 1975. Population et travail agricoles. pp. 8-16;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1975.2311>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1975_num_105_1_2311

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

La «mutation» des régions de l'Ouest depuis 1960 se caractérise à la fois par les progrès de l'agriculture (augmentation de la productivité et du revenu, restructuration des exploitations) et par un mouvement d'industrialisation.

Pour l'avenir, on peut penser que le rythme de diminution de la population agricole de l'Ouest tendra à se ralentir. L'optimum économique rend souhaitable la localisation de productions intensives (élevage) dans ces régions et y justifie le maintien d'effectifs d'agriculteurs plus importants qu'ailleurs.

Pour le permettre, les entrées de jeunes dans l'agriculture deviendraient plus nombreuses, du fait de plus grandes possibilités de reprise d'une exploitation, d'un moindre exode féminin et d'une « valorisation » sociologique du travail agricole.

Abstract

Future of farming population in Western France. - The change undergone by the Western part of France since 1960 is characterized both by agricultural progress (increase in (productivity, income 'and farm-size) and by industrialization.

For the future it is foreseeable that the rate of decrease in agricultural population in the west will tend to slow down. The economic optimum would require intensive animal production being located in these regions 'and justifies a greater number of farmers than elsewhere remaining there.

This is possible if more young farmers settle there encouraged by the greater number of farm-units available, by greater consideration for agricultural activity and by the fact that fewer women have left the area than elsewhere.

L'AVENIR DE LA POPULATION AGRICOLE DANS L'OUEST DE LA FRANCE EN MUTATION

par Henri KRIER,

*Professeur à la Faculté des Sciences Economiques
et d'Economie appliquée à la gestion, Rennes.*

La « mutation » des régions de l'Ouest depuis 1960 se caractérise à la fois par les progrès de l'agriculture (augmentation de la productivité et du revenu, restructuration des exploitations) et par un mouvement d'industrialisation.

Pour l'avenir, on peut penser que le rythme de diminution de la population agricole de l'Ouest tendra à se ralentir. L'optimum économique rend souhaitable la localisation de productions intensives (élevage) dans ces régions et y justifie le maintien d'effectifs d'agriculteurs plus importants qu'ailleurs.

Pour le permettre, les entrées de jeunes dans l'agriculture deviendraient plus nombreuses, du fait de plus grandes possibilités de reprise d'une exploitation, d'un moindre exode féminin et d'une « valorisation » sociologique du travail agricole.

Future of farming population in Western France.

The change undergone by the Western part of France since 1960 is characterized both by agricultural progress (increase in productivity, income and farm-size) and by industrialization.

For the future it is foreseeable that the rate of decrease in agricultural population in the west will tend to slow down. The economic optimum would require intensive animal production being located in these regions and justifies a greater number of farmers than elsewhere remaining there.

This is possible if more young farmers settle there encouraged by the greater number of farm-units available, by greater consideration for agricultural activity and by the fact that fewer women have left the area than elsewhere.

Pourquoi une prévision économique prend-elle appui sur un problème démographique ? L'évolution de la population active est un facteur essentiel de la croissance économique (1) (a). Les travaux économiques ont montré que les variations dans le potentiel de travail disponible (effectifs de la population active et durée du travail) avaient une "responsabilité" plus grande dans l'accroissement de la production nationale, que "l'accumulation du capital" ou l'augmentation des investissements (2).

Dans le cas de l'agriculture, existent des interactions particulièrement étroites entre population et développement économique. La population disponible influence le mode de production, son caractère plus ou moins intensif ; elle conditionne le montant

de la rémunération obtenue. Mais l'évolution de l'agriculture n'est pas autonome, indépendante de la croissance de l'ensemble de l'économie : le degré de développement d'une économie nationale influence l'orientation et le rythme d'expansion de la production agricole. En sens inverse, les déplacements de population de l'agriculture vers les autres secteurs d'activité favorisent la croissance de l'économie nationale ; cet effet a été particulièrement important en France au cours des deux dernières décennies.

Si une incertitude marque l'évolution future des régions de l'ouest de la France, leur évolution récente, plus facile à décrire, est une "mutation".

I - LES REGIONS DE L'OUEST EN MUTATION

Depuis la préparation du VI^e Plan, une première approximation des disparités régionales permet de distinguer en France trois grandes zones : la région parisienne, et deux grandes parties du territoire national séparées par une ligne Le Havre - Marseille. A l'est de cette ligne (la "région Est"), se trouvent les régions plus peuplées, plus industrielles et plus urbanisées, ayant un revenu plus élevé.

A l'Ouest de la ligne, la population moins dense, plus rurale et moins industrialisée, reçoit des revenus moindres. Mais cette "région Ouest" recouvre

trop de dissemblances entre les caractéristiques agricoles et démographiques des diverses régions rassemblées. C'est pourquoi notre "Ouest", relativement homogène par rapport aux critères qui nous intéressent, contient quatre régions administratives : la Basse-Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire et la région Poitou-Charentes (b). Certes, ces ré-

(a) Les nombres entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

(b) Pour des raisons de commodité statistique, il est utile de retenir des régions administratives entières.

gions présentent beaucoup de différences, et chacune est loin d'être homogène. Sans les deux Charentes, l'ensemble coïnciderait avec un massif armoricain élargi, la " région de l'Ouest " définie par le géographe P. Flatrés (4).

Cependant, outre une certaine unité géographique, ces régions de l'Ouest ont plusieurs dominantes communes : le fort pourcentage de population agricole, l'importance des productions fourragères et animales, l'habitat dispersé, le maintien d'une vitalité démographique due à une fécondité relativement forte, qui contraste nettement avec celle du reste de la fraction défavorisée du territoire.

Quelles transformations majeures ont marqué l'évolution récente de l'agriculture et de l'économie de l'Ouest, caractérisant la " mutation " de cette région ?

L'AGRICULTURE

Les quatre régions de l'Ouest augmentent leur part dans la production nationale, de 26,5 % en 1962 à 27,6 % en 1971 (5). Comme leur population (chefs d'exploitation et aides familiaux) a diminué pratiquement au même rythme que sur l'ensemble du territoire, c'est le signe d'une amélioration de la productivité moyenne des agriculteurs de l'Ouest. L'orientation de la production s'est modifiée, dans un sens conforme à un besoin durable du marché européen, puisque la part de l'Ouest dans la production animale nationale est passée de 35,2 % en 1962 à 37,8 % en 1971, (la part de la Bretagne passe de 12,5 à 14,5 %, la production de porcs y représente un tiers de la production animale). Le résultat brut d'exploitation, indicateur comptable de l'efficacité économique, montre une tendance à l'amélioration, mais avec des contrastes à l'intérieur de la zone : sur la période 1962-67, une seule des quatre régions, celle de Poitou-Charentes, dépasse le revenu moyen de la France entière, aussi bien pour le revenu par exploitation que pour le revenu par actif non salarié. Les trois autres régions s'écartent surtout du revenu moyen national par actif, conséquence d'une forte densité de travail par exploitation. En 1971, en plus du Poitou-Charentes, la Bretagne dépasse le revenu moyen national par exploitation (110 avec 100 pour la France entière) et par actif familial (104) ; les Pays de Loire ont gardé leurs écarts de 1962-67, mais la Basse-Normandie a accentué les siens (6).

Au niveau national, le revenu brut par exploitant ayant augmenté de 6,6 % en valeur " réelle " (après élimination de la hausse des prix) entre 1970 et 1971, le fait pour la Bretagne d'avoir (pour la première fois) dépassé ce revenu moyen marque incontestablement une progression sérieuse de la condition économique de ses agriculteurs. Même si par exemple, le Finistère et les Côtes-du-Nord sont les seuls départements à dépasser le niveau de revenu France entière, le sens de l'évolution est symptomatique. Il montre comment la région, longtemps caracté-

térisée par la pauvreté de son agriculture, a su mettre en œuvre des orientations et des moyens de production qui ont entraîné les progrès observés.

Les statistiques reflètent des changements structurels rapides dans cette branche. Dans des régions caractérisées par une population agricole importante, la taille des exploitations est en moyenne assez faible ; dans l'Ouest, elle s'est relevée au cours des dernières années, même si les proportions paraissent encore modestes. Le pourcentage des exploitations ayant disparu entre 1963 et 1970 est légèrement inférieur (17,1 %) au pourcentage national (18,2 %) (7). En Bretagne, le mouvement a été plus rapide (18,5 %), alors qu'il avait été beaucoup plus lent dans le passé (9 % entre 1955 et 1963) ; mais la Bretagne garde la superficie moyenne la plus faible (13 ha au lieu de 17 ha pour l'ensemble de l'Ouest et 19 ha pour la France entière) (c).

La tendance à la restructuration des exploitations se manifeste dans l'Ouest, en particulier à travers les réalisations des SAFER (les achats de la SAFER de Bretagne, entre 1961 et 1972 représentent 6 % de l'ensemble national). En 1970 et 1971, le nombre de bénéficiaires de l'IVD dans nos quatre régions de l'Ouest représentait 30 % de l'ensemble national (et les sommes versées, un pourcentage analogue), pour un nombre de chefs d'exploitation représentant 29 % du total national (en 1970). La part de l'Ouest est particulièrement grande dans les aides aux mutations professionnelles fournies par le CNASEA (en 1970 et 1971, 49 et 44 % du total national) ainsi que dans les concours financiers apportés aux exploitants qui s'installent sur une exploitation plus grande (58 % du total national pour les années 1963-1972 (7)). Malheureusement, le nombre absolu de ces bénéficiaires est relativement faible.

Ce souci d'adaptation et de progrès qui anime les milieux agricoles de l'Ouest est finalement le principal ressort de l'évolution constatée. Les observations individuelles que l'on peut faire en vivant et en voyageant dans l'Ouest, la lecture d'études monographiques ou d'articles de presse, les données statistiques, plus globales et impersonnelles, toutes ces informations vont dans le même sens et permettent d'affirmer que les populations agricoles de l'Ouest possèdent bien les traits qui sont décelés par le groupe de sociologie rurale du CNRS dans une dizaine de " collectivités rurales " et qui sont rapportés par H. Mendras. Ces milieux « font preuve d'une étonnante capacité d'assimiler les innovations et les changements, parfois radicaux, sans remettre en question, pour l'heure, leurs traits et leurs mécanismes structurels ».

(c) Ce chiffre devrait être interprété en tenant compte des exploitations de subsistance (que peuvent détenir en particulier les bénéficiaires de l'indemnité viagère de départ) et des surfaces exploitées à temps partiel, dont le nombre augmente, ainsi que de celles affectées à des cultures spécialisées (légumières, maraichères...).

L'INDUSTRIE

Pour terminer le tableau des changements structurels qui ont affecté l'Ouest depuis une ou deux décennies, il est nécessaire d'évoquer le mouvement d'industrialisation qui a commencé autour des années 1960 et qui se poursuit. Les résultats du recensement de 1968 ont montré que deux phénomènes liés avaient caractérisé l'évolution des régions de l'Ouest pendant la période 1962 - 1968 : une sensible diminution des émigrations nettes en provenance de ces régions, et une augmentation des activités industrielles. De 1962 à 1968, les emplois non agricoles augmentent dans une plus forte proportion dans les régions de l'Ouest (entre 14 et 18 % dans les quatre régions) que sur l'ensemble du territoire (11,6 %) ; la proportion de l'emploi industriel augmente d'au moins 4 points dans chacune des régions (en Bretagne, où la proportion initiale était la plus faible, le secteur secondaire passe de 22,3 % à 27,2 %). Le mouvement s'est prolongé : la dernière enquête sur l'emploi montre qu'au niveau de la ZEAT Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charentes) (d) l'emploi industriel (hors bâtiment) a continué à se développer à un rythme plus rapide qu'au niveau national. Entre 1968 et 1973, l'emploi industriel a augmenté de 27 % dans l'Ouest, et de 7 % sur l'ensemble du territoire ; ainsi l'industrie occupe dans ces régions 24 % de la po-

pulation active au lieu de 19,7 % en 1968 ; les activités tertiaires 44 % au lieu de 40 % (8).

La physionomie de l'économie de l'Ouest s'est donc beaucoup transformée en quelques années, aussi bien du côté de l'agriculture que de celui des autres activités, les évolutions dans les divers domaines étant d'ailleurs fortement liées. Cette analyse était nécessaire non seulement pour dépeindre les " mutations " économiques de l'Ouest, mais aussi pour dégager quelques tendances qui sous-tendent l'évolution récente. Si la prospective ne doit pas purement et simplement prolonger les mouvements constatés dans le passé, il n'est pas interdit de repérer les forces qui ont agi dans les années récentes, surtout lorsqu'elles ont suscité des changements assez profonds, afin de se demander si elles doivent exercer encore une influence dans l'avenir.

Il convient de regarder maintenant vers l'avenir et de chercher quel peut être l'avenir de la population agricole de l'Ouest. Pour répondre à cette question, on étudiera successivement les variables économiques et les variables démographiques de l'évolution probable : le mouvement de la population agricole est influencé à la fois par les possibilités de revenu et donc par l'orientation de la production, et par des caractéristiques proprement démographiques qui sont les possibilités de renouvellement et les migrations.

II - LES VARIABLES ECONOMIQUES ET L'AVENIR DE LA POPULATION AGRICOLE DE L'OUEST

L'évolution de la population agricole d'une région ne dépend pas uniquement de données démographiques ; elle est commandée par les possibilités de rémunération des actifs, et donc par les orientations de la production et les structures des exploitations. Les débouchés offerts à l'agriculteur d'une région peuvent être estimés à partir d'une répartition inter-régionale de la production nationale.

LES PERSPECTIVES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

La " loi " (Clark) exprime bien le sens de l'évolution de l'agriculture dans le cadre de la croissance économique : le jeu combiné du progrès technique et de la faible élasticité de la consommation alimentaire fait que les parts de la production et de la population agricoles diminuent à mesure que le produit national (par tête) s'accroît. Selon cette loi, les Rapports Mansholt et Vedel ont dessiné l'avenir de l'agriculture européenne ou française : l'augmentation des débouchés prévisibles pour les produits agricoles étant bien inférieure au potentiel d'augmentation des productions, il convient d'envisager une forte diminution de la population agricole et même une réduction importante des surfaces cultivées en vue d'éviter la constitution d'excédents, dont la charge serait financièrement insupportable pour les nations concernées.

Plusieurs faits peuvent être invoqués contre les prévisions sur lesquelles sont fondées les perspectives exposées dans les Rapports Mansholt et Vedel.

La prolongation des évolutions récentes semble être une méthode particulièrement risquée dans le domaine agricole. La spécificité des productions et de la demande agricole exerce ici aussi ses effets.

La difficulté des prévisions en matière agricole est due également à l'importance des décisions prises par les Etats à propos des approvisionnements alimentaires, ce qui introduit des changements brutaux dans la demande.

Les prévisions sur la progression rapide et continue des rendements agricoles paraissent également pouvoir être tempérées. L'expérience historique montre que l'amélioration de la productivité (par hectare ou par travailleur) n'est nullement régulière au cours du temps : en France, la productivité a stagné entre 1890 et 1940. Les progrès de la productivité ne sont pas une donnée constante de l'évolution de l'agriculture, de gros rendements risquent à la longue de réduire la capacité productive de la terre.

(d) L'enquête sur l'emploi étant faite par sondage, les résultats ne peuvent pas en être appliqués à des ensembles numériques trop restreints ; c'est pourquoi ces données sont ventilées par groupes de régions.

La tendance à la constitution de très grandes exploitations spécialisées, "l'industrialisation" de l'agriculture, qui avaient été entrevues comme inéluctables par certains économistes et agronomes, ne se confirme pas.

La diminution des prix relatifs des produits agricoles constitue-t-elle une "tendance de fond" et est-elle irréversible, comme le suppose le Rapport Vedel ou, sous une autre forme, la dégradation des termes de l'échange entre l'agriculture et le reste de l'économie est-elle inéluctable, selon la conclusion d'une étude de Ph. Masson ? L'évolution des prix et des revenus agricoles depuis 1969 (depuis 1971 surtout, pour les revenus) apporte un correctif à cette opinion. Mais la conjoncture récente appelle une autre question : pour que le revenu agricole augmente plus vite que le revenu moyen, faut-il que la hausse des prix agricoles s'accroisse au point de devenir difficilement tolérable du point de vue des équilibres de l'économie nationale ? (15)

Enfin, le postulat des prévisionnistes de 1969 était le maintien d'un taux élevé de croissance du produit national, obtenu grâce à un fort développement de l'industrie.

Dans le cas d'un ralentissement de la croissance, la population agricole diminuerait moins, son revenu global serait plus important que dans l'hypothèse d'une croissance rapide ; mais le revenu par ménage serait moins élevé, de même que le revenu moyen de l'ensemble des ménages (17).

Les observations qui viennent d'être présentées infléchissent les orientations qui se dégagent des « perspectives à long terme de l'agriculture française » élaborées en 1968 - 1969. Le décalage entre offre et demande de produits agricoles est moins définitif qu'il n'apparaissait à cette époque ; dans ces conditions, le mouvement de diminution de la population agricole peut être moins intense et rapide qu'il n'était prévu.

LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE POUR LES REGIONS DE L'OUEST

La population agricole d'une région peut être estimée en utilisant un critère de "rationalité économique".

Il s'agit de répartir entre les régions la production jugée souhaitable pour l'ensemble de l'économie nationale (ou européenne), de façon que dans chaque région la population agricole ait les effectifs minima. Cette localisation aboutit à un "optimum" économique, en ce sens qu'elle permet la meilleure affectation possible des ressources (forces de travail), c'est-à-dire évite le gaspillage pour l'ensemble national, et qu'elle procure aux actifs de toutes les

régions le revenu moyen maximum, pour une production donnée et des conditions de prix, de techniques, déterminées.

Un modèle intéressant est présenté par J. Klatzmann (18) ; sa conclusion en est simple : la situation optimale recherchée correspond à l'égalisation des valeurs ajoutées marginales obtenues dans les diverses régions. Nous laissons au lecteur le soin de se reporter à l'argumentation, ne retenant ici que les conséquences pratiques du modèle.

Selon le classement établi par J. Klatzmann, trois régions de l'Ouest (Basse-Normandie, Pays de Loire et Poitou - Charentes) sont considérées comme « certainement sous-exploitées », leur population optimum étant de plus de 50 % supérieure à leur population agricole effective ; la Bretagne a une population agricole légèrement supérieure à l'optimum, et est donc considérée comme « probablement surpeuplée ». Les autres régions de la « France de l'Ouest » (du Havre à Montpellier) ont toutes une population agricole existante nettement supérieure à l'optimum et sont « certainement surpeuplées », d'après les évaluations de J. Klatzmann. Cette considération confirme encore la spécificité des quatre régions que nous avons englobées dans l'Ouest.

Dans la répartition inter-régionale pour l'ensemble de la CEE, il serait souhaitable que les régions de l'Allemagne fédérale et de l'Italie du Sud réduisent fortement leur population agricole et pratiquent des systèmes de production plus extensifs.

Ce modèle, assez simplifié, n'a d'autre objet que de présenter de « grandes orientations », qui devraient seulement freiner ou accélérer la diminution de la population agricole selon les régions. Il montre que le « surpeuplement » ne se définit pas par la densité de population active à l'hectare, mais doit tenir compte également des aptitudes ou des « potentialités » économiques des terres (saisies par exemple par la productivité à l'hectare). Dans cette optique, la rationalité économique est favorable au développement de systèmes de production intensifs et à un ralentissement de la diminution de la population agricole dans l'Ouest.

Un tel mouvement semble se dessiner : d'après l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, de 1968 à 1973, la population agricole a diminué dans une moindre proportion dans la ZEA Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Poitou - Charentes) que sur l'ensemble du territoire (— 25 % contre — 29 %). En Bretagne, la diminution des actifs agricoles se ralentit : pour 1972 elle est estimée à un effectif de 12.000 ou 14.000, alors qu'entre 1962 et 1968 elle s'est élevée à 16.000 par an. Cette évolution est parallèle au développement des productions animales, plus exigeantes en main-d'œuvre et plus productives à l'hectare, par conséquent répondant au caractère "intensif" recommandé par le modèle précédent.

Ces observations montrent que le modèle de répartition inter-régionale de la production agricole n'a pas qu'une portée théorique : il permet de penser que l'évolution récente de l'agriculture et de la population agricole de l'Ouest se fait dans un sens conforme à l'intérêt de l'économie nationale. Il n'est pas indifférent de le savoir, car des évolutions qui sont considérées comme souhaitables d'un point de vue social ou politique mais qui ne concordent pas avec les résultats du calcul économique, abou-

tissent toujours à un coût pour la collectivité, qu'il faut bien couvrir d'une façon ou d'une autre. C'est pourquoi il vaut mieux avoir une idée du sens, au moins, des variations qui sont conformes à l'optimum économique.

Une recherche prospective ou "futuriste" d'un bureau d'études qui évalue les conséquences qui résulteraient de la mise en œuvre intégrale des progrès techniques possibles dans l'agriculture française, aboutit à des conclusions voisines de celles qui viennent d'être présentées à propos de l'Ouest. Dans l'hypothèse extrême (qui n'est pas une "prévision", ni un "objectif", les auteurs le soulignent) où le critère adopté est celui de la productivité maximum, nos régions de l'Ouest (à l'exception des Charentes) feraient partie de la zone où seraient concentrées les productions de viande bovine et les productions céréalières et fourragères, obtenues — en ce qui concerne l'Ouest — dans des exploitations "semi-intensives" (par opposition aux "ateliers industriels"), qui correspondent aux exploitations "néo-artisanales" définies par L. Malassis. Par conséquent, l'évolution qui se dessine récemment dans l'Ouest, est bien conforme à l'optimum économique.

Ces développements amènent à la conclusion

que la politique agricole ne devrait pas s'appliquer uniformément à toutes les régions, même si celles-ci présentent des caractéristiques techniques et sociales proches (taille des exploitations, qualification technique des agriculteurs...); mais les mesures devraient être différenciées en tenant compte spécialement des "potentialités" économiques des diverses régions, telles qu'elles sont définies par J. Klatzmann. Ainsi les régions, comme celles de l'Ouest, où une intensification de la production répond à un optimum du point de vue de l'économie nationale ou européenne, pourraient faire l'objet de modulations appropriées des aides publiques destinées à la restructuration des exploitations.

La politique agricole de la CEE tend à s'engager dans cette direction. Il apparaît bien que les régions de l'Ouest appartiennent aux territoires "favorables au développement de la production agricole" et doivent donc figurer parmi les régions fortes de l'agriculture européenne, du fait de leur potentiel économique et de leur orientation vers les productions animales.

Mais les caractéristiques démographiques des régions de l'Ouest encouragent-elles les perspectives ouvertes du point de vue économique ?

III - VARIABLES DEMOGRAPHIQUES ET AVENIR DE LA POPULATION AGRICOLE DE L'OUEST

Pour analyser les composantes du mouvement de la population agricole, il est intéressant de reprendre la méthode utilisée par G. Jégouzo lors de la préparation du VI^e Plan en Bretagne. La diminution du nombre d'actifs agricoles en Bretagne entre les recensements de 1962 et de 1968 est imputable aux divers flux suivants; estimés en moyenne annuelle :

— Décès d'actifs	— 3.200
— Départs en retraite	— 10.700
— Mutations professionnelles	— 5.300
	—————
Total des "sorties" de la population agricole	— 19.200
Entrées de jeunes dans la population agricole	+ 3.200
	—————
Variation nette de la population agricole	— 16.000

Une telle décomposition est utile : elle précise bien les causes de la diminution de la population agricole, appelée souvent "exode" agricole, comme si elle provenait de "départs" ou de changements d'activité des agriculteurs vers d'autres activités. L'exemple de la Bretagne — qui peut sûrement être généralisé aux autres régions de l'Ouest — montre que les changements d'activité, évalués

dans la rubrique "mutations professionnelles", ne représentent qu'une assez faible partie — un peu plus du quart — du total des sorties de l'agriculture, et un tiers de la diminution nette. La diminution de la population agricole tient principalement au fait que les agriculteurs qui meurent en cours d'activité ou qui cessent leur activité ne sont pas remplacés par un nombre équivalent de jeunes entrant dans l'agriculture. La diminution de la population agricole est principalement l'effet de "non entrées" dans l'agriculture et non de "départs" proprement dits.

De quelle façon les flux ainsi définis peuvent-ils évoluer dans les années à venir dans l'Ouest ? En Pays de Loire et en Basse-Normandie, en particulier, les populations agricoles ont une structure démographique très proche de celle de la Bretagne : l'âge moyen des exploitants en 1970 se situe entre 50,1 et 50,4 ans (moyenne nationale : 51,8 ans); ce sont les valeurs les plus basses pour la "France de l'Ouest" (au sud de la ligne le Havre - Montpellier). Les proportions d'exploitants âgés de plus de 55 ans (en 1967) sont également très voisines : de 40 à 41,3 %. Le Poitou-Charentes possède une population agricole un peu plus âgée (46,8 %), qui l'est toutefois moins que celle des autres régions de la "France de l'Ouest" et moins que la moyenne nationale.

Le nombre des décès d'actifs diminue du fait des retraites. On ne peut guère attendre de changements importants à ce titre. En contre-partie, la diminution des entrées de jeunes dans la population agricole aboutit à rétrécir le bas de la pyramide des âges, et à relever l'âge moyen. Ces deux tendances doivent approximativement se compenser. Quelle est leur influence respective ?

Deux des quatre régions (la Bretagne surtout, la Basse-Normandie à un moindre degré) connaissent jusqu'en 1968 une surmortalité masculine assez forte aux âges adultes affectant principalement les populations rurales (dans les Pays de Loire, au contraire la mortalité est plus faible dans les communes rurales) (20) ; on peut espérer que l'amélioration des revenus et du genre de vie des agriculteurs aura pour effet de diminuer ces taux de mortalité anormalement élevés dans les années qui viennent.

La deuxième composante du mouvement de la population agricole est constituée par les cessations d'activité par départs en retraite. Leur importance dépend de la structure par âge de la population et des "propensions" à cesser l'activité aux divers âges. En Bretagne, le nombre d'exploitations a diminué de 4.000 par an entre 1963 et 1967, et de 5.700 par an entre 1967 et 1970 ; le nombre d'exploitations de plus de 20 hectares a augmenté : de 1.100 par an, puis de 1.900 par an au cours des deux périodes successives (21, page 32).

L'évolution dans les années à venir dépend du degré d'incitation des allocations destinées aux agriculteurs qui cessent leur activité (quelle sera l'efficacité des dispositions du 21 février 1974 ?). Il faut noter l'incidence prochaine d'un "accident démographique" : l'arrivée à l'âge de 60 ans à partir de 1975 des survivants des générations "creuses" nées entre 1915 et 1919 ; pendant cinq ans, les effectifs susceptibles d'accéder à la retraite doivent fortement diminuer, par rapport à ce qu'ils étaient antérieurement (et à ce qu'ils redeviendront après 1980), et les surfaces susceptibles d'être libérées seront également réduites, toutes choses égales par ailleurs.

Les "mutations professionnelles" (changement de secteur d'actifs agricoles) et les entrées de jeunes dans la population agricole, relèvent du jeu d'influences analogues : ce sont celles qui expliquent les départs d'agriculteurs vers une autre activité. Les entrées de jeunes sont naturellement le complément des "non entrées" dans une génération, et il est légitime d'analyser les entrées par rapport aux mêmes facteurs que ceux qui conditionnent les départs hors de l'agriculture.

La prévision de ces mouvements hors de l'agriculture se fait généralement en calculant les variations annuelles qui ont affecté dans le passé les diverses tranches d'âges de la population agricole, soit en valeur absolue (19), soit en valeur relative (22, page 965 (e) et en les appliquant telles

quelles ou modifiées, aux effectifs actuels des divers âges de la population agricole. On projette ainsi les effectifs qui constitueront dans un nombre d'années donné la population agricole, si les tendances anciennes se manifestent avec la même intensité ou suivent la même variation.

Cette méthode implique qu'il n'y a pas de recrutement d'actifs agricoles provenant d'autres groupes d'activité : il se produit des départs vers d'autres secteurs, mais pas d'entrées à partir d'autres secteurs. Ainsi, une étude conduite selon cette méthode (22, page 869) qui aboutit à des effectifs très faibles d'actifs agricoles vers l'an 2000, conclut que le renouvellement de la population agricole ne serait plus assuré et qu'il faudrait faire appel à des apports extérieurs, salariés étrangers plus nombreux, jeunes exploitants issus des catégories socio-professionnelles étrangères à l'agriculture.

S'il est vrai que la population agricole se recrute très largement en milieu fermé, parmi les enfants d'agriculteurs, ce n'est par un phénomène absolument général : il existe un certain nombre d'actifs dans l'agriculture qui proviennent d'autres secteurs d'activité.

L'enquête « Formation et Qualification professionnelles », faite par l'INSEE en 1970 (23), révèle que 53.000 personnes, employées en dehors de l'agriculture en 1965, travaillaient dans ce secteur en 1970 ; cela ne représentait qu'un très faible pourcentage (3 %) des agriculteurs de 1970 (sans tenir compte des personnes entrées dans la vie active depuis 1965). La même enquête montre que 93 % des agriculteurs exploitants de 1970 sont fils d'agriculteurs (exploitants ou salariés) ; le pourcentage des origines extra-agricoles est plus forte chez les salariés agricoles, puisque 77 % d'entre eux seulement sont fils d'exploitants ou de salariés agricoles.

Le caractère « endogène » du recrutement de l'agriculture n'est donc pas absolu ; mais, comme les apports « extérieurs » concernent surtout les salariés agricoles, qui ne sont pas très nombreux dans l'Ouest, le phénomène peut être négligé. On constate, toutefois, que, même dans cette région, des travailleurs étrangers sont de plus en plus employés dans certaines activités agricoles spécialisées : cultures maraîchères et horticoles autour des villes, emplois de bûcherons.

Reprenons la méthode de projection de la population agricole au moyen de l'extrapolation des tendances qui ont affecté dans le passé les variations des grands groupes d'âges. Des observations assez générales font ressortir que les mutations professionnelles se produisent presque exclusivement entre 18 et 35 ans, alors qu'une certaine stabilité professionnelle affecte les actifs agricoles entre 35 ans et l'âge de la retraite ; il est donc indispensable de différencier les valeurs des taux de migration professionnelle par âge.

Pour raisonner sur des groupes plus homogènes, dont les membres obéissent à des mobiles analogues et ont des comportements proches, on prendra soin d'établir des prévisions en distinguant les actifs agricoles par sexe et par statut social. Souvent, les perspectives démographiques sont élaborées à propos des actifs masculins, parce que les données statistiques sur la population active féminine en agriculture ne sont pas suffisamment sûres, en raison du caractère subjectif et variable des déclarations d'activité faites par les femmes aux recensements. Pour obtenir une estimation de la population active totale, on majore les effectifs masculins calculés d'un certain coefficient qui rend compte de l'activité féminine en agriculture.

Le comportement féminin peut exercer une influence indirecte sur les actifs masculins, par l'intermédiaire des possibilités de mariage offertes aux jeunes agriculteurs. On sait

(e) Les calculs en valeur relative paraissent a priori préférables : car le même pourcentage de variation (reflétant une intensité constante des forces en jeu) aboutit à des effectifs moindres, puisqu'il s'applique à une population en diminution régulière.

que l'émigration des milieux agricoles et ruraux est plus intense chez les jeunes filles que chez les hommes, et de ce fait la nuptialité est plus tardive dans la population masculine agricole et moins intense (on y trouve une proportion élevée de « célibataires définitifs »). La difficulté de fonder un foyer est de nature à décourager certains jeunes hommes de rester agriculteurs, même si les conditions économiques le leur permettent.

Cette situation a des chances de devenir plus rare dans l'Ouest, dans la mesure où la rémunération moyenne des agriculteurs se relève et surtout, ce qui est particulièrement important du point de vue des valeurs féminines, si les conditions d'existence à la campagne s'améliorent, par exemple grâce à la rénovation de l'habitat, au développement des réseaux d'adduction d'eau (souvent en retard dans nos régions), à l'allègement des travaux incombant à la femme dans une exploitation « néo-artisanale », à de meilleures possibilités de formation scolaire pour les enfants. ... Des changements se réalisent progressivement dans l'Ouest en ce sens ; il faut bien se rendre compte qu'en raison de la symbiose existant entre la vie familiale et l'exploitation agricole, une politique visant une évolution harmonieuse de la population agricole ne doit pas mettre en œuvre uniquement des mesures techniques ou économiques, mais améliorer aussi les conditions sociales et culturelles de la vie rurale.

Les probabilités de mutations professionnelles — ou, symétriquement, d'entrées dans la population agricole — ne sont pas les mêmes, selon qu'il s'agit d'exploitants, d'aides familiaux ou de salariés et pour chacun de ces groupes l'intensité des migrations professionnelles varie selon divers facteurs, et en particulier selon la localisation proche ou lointaine des emplois non agricoles offerts.

En général on constate une faible mobilité dans le groupe des exploitants agricoles installés : en quittant l'agriculture, ils abandonnent un capital d'exploitation, ou retirent des ressources peu importantes de sa réalisation ; ils ne peuvent utiliser dans d'autres emplois leurs connaissances et leur expérience ; ils laissent une activité qui leur permet l'exercice d'une certaine liberté et responsabilité dans leur travail, pour la condition du salarié.

Une enquête de P. Dauce et G. Jégouzo (24) faite en Bretagne auprès des exploitants qui avaient demandé une aide à la mutation entre 1964 et 1967 montre effectivement que même dans une région où la taille moyenne des exploitations est encore petite, la mobilité professionnelle des exploitants est restreinte : elle ne concerne que les plus petits exploitants, davantage les fermiers, et le changement d'emploi se réalise sans déplacement géographique, « le plus souvent à l'intérieur du département d'origine et sans exode rural, assez souvent avec maintien dans la commune d'origine et dans le même logement, ce qui permet de conserver en partie le mode de vie antérieure ». Dans le même sens, une analyse statistique plus générale faite par G. Jégouzo (25, p. 63) révélait que l'on trouvait très peu d'anciens exploitants parmi les « mutants à longue distance », dans des régions éloignées du lieu d'origine.

Les mutations d'exploitants agricoles ont pour conséquence d'augmenter les surfaces disponibles pour agrandir d'autres exploitations, même si une partie des mutants (20 % dans l'enquête précitée) gardent une exploitation (généralement sur une surface réduite). Enfin, les mutations d'exploitants ont un effet " multiplicateur " sur la diminution de la

population agricole (24, p. 72) : les épouses n'exercent plus d'activité en agriculture et les enfants n'entreront qu'en très petit nombre dans l'agriculture.

Le groupe le plus important de " mutants " agricoles dans l'Ouest est constitué par les enfants d'agriculteurs, qui étaient aides familiaux (ou salariés) avant de prendre un emploi non agricole. Une estimation faite à partir des deux recensements de 1962 et de 1968 montre que pendant la période 1962-1968, en moyenne en Bretagne, 30 % des enfants d'agriculteurs d'une génération travaillaient dans l'agriculture comme aides familiaux (26, 2, p. 11). Une autre enquête faite en 1970 par l'INRA (Rennes) (27) donne les résultats suivants : pour 100 garçons nés de parents agriculteurs en 1945, 1946 et 1947, 30 ne sont pas entrés dans l'agriculture, 49 sont entrés puis sortis, 21 sont entrés et restés (ils avaient de 23 à 25 ans lors de l'enquête ; ils étaient donc revenus du service militaire, qui constitue souvent l'occasion de la rupture avec l'activité agricole).

Ces évaluations montrent l'ampleur de la diminution de la population agricole qui a sa source dans les départs d'enfants agriculteurs. En effet, les pourcentages précédents aboutissent à une forte réduction du nombre d'enfants susceptibles de remplacer la génération précédente d'agriculteurs. En nous limitant à des actifs masculins, on peut présenter le schéma simplifié suivant : si nous supposons qu'une famille d'agriculteur compte en moyenne 3 naissances (nombre d'enfants par femme dans les communes rurales de Bretagne en 1968, ce qui est excessif compte tenu de l'importance du célibat), un groupe de 100 agriculteurs d'un âge donné (50 ans par exemple) a enregistré 300 naissances, parmi lesquelles 150 garçons ; si on applique à ces garçons une probabilité de rester dans l'agriculture de 25 % (moyenne entre 20 et 30 % des deux enquêtes précédentes), cela veut dire que 37 jeunes ($0,25 \times 150$) entreront dans la population agricole en remplacement des 100 agriculteurs de la génération précédente. Ce nombre d'ailleurs, est un maximum, à la fois en raison des valeurs considérées pour la fécondité moyenne et du fait que des migrations professionnelles se produisent encore après 25 ans, âge auquel correspondait la probabilité calculée dans la deuxième enquête.

Le rythme d'évolution observé dans le passé peut-il être extrapolé pour les années à venir dans le cas des populations de l'Ouest ? Quelles conditions déterminent les " départs ", ou les non entrées, des jeunes agriculteurs, comment peuvent-elles évoluer ?

Les migrations professionnelles d'agriculteurs ne sont pas uniquement déterminées par la faiblesse du revenu ; on a souvent montré que ces migrations sont relativement plus fortes dans des régions (de l'Est par exemple), où le revenu moyen de l'agriculteur est plus élevé (25). Il existe une résistance à la mo-

bilité professionnelle chez les enfants d'agriculteurs même si elle est moins forte que chez les exploitants. Il importe donc d'introduire dans l'étude de l'avenir des hypothèses sur les "attitudes" des enfants d'agriculteurs en face de l'éventualité d'un changement d'activité. Une étude de prospective sociale appliquée au monde rural (22, p. 852) décrit un certain nombre de "situations possibles" pour l'avenir de l'agriculture, en combinant le jeu de plusieurs facteurs d'évolution, parmi lesquels :

— « l'acceptation, ou non, par les agriculteurs, de leur intégration au système industriel » (à la fois du point de vue de l'exploitation et du point de vue des changements d'activité) ; « la capacité du système industriel à valoriser les emplois manuels et non spécialisés ».

Il est indispensable d'introduire des éléments psycho-sociologiques dans la dynamique de l'avenir.

Une première donnée de l'évolution est fournie par les possibilités de reprise d'une exploitation économiquement viable, c'est-à-dire ayant une dimension supérieure à la moyenne actuelle. Les mesures prises pour accélérer les départs en retraite aboutissent à augmenter progressivement la taille des exploitations, étant donné que chaque exploitant partant à la retraite n'a pas un successeur assuré de sexe masculin, un tiers avait un successeur possible (non masculin), et plus d'un tiers n'avait aucun successeur (19, p. 11). Des proportions analogues ressortent d'une étude faite par l'INSEE en Franche-Comté (28, p. 54) à partir du recensement de l'agriculture de 1970 : on estime que d'ici à 15 ans le nombre d'exploitations qui deviendront vacantes, faute de successeur dans la famille (actuellement aide familial), représentent 36 % des exploitations actuelles (25 % dans le Doubs).

De ce fait, les migrations professionnelles des jeunes agriculteurs devraient se ralentir à l'avenir, dans l'Ouest, soit que moins de jeunes travaillant dans l'agriculture, quittent cette activité, soit que des entrées relativement plus importantes que dans le passé se produisent. C'est pourquoi il paraît contestable de prolonger purement et simplement les pourcentages ou les effectifs de "mutants" observés aux divers âges dans le passé. A mesure que le nombre des candidats "successeurs" diminue, les possibilités d'obtenir une exploitation de taille convenable augmentent, par incorporation des terres libérées par des exploitants sans successeur. Sans doute certaines terres, de moins bonne qualité, seront-elles abandonnées, mais globalement le mouvement de restructuration et d'agrandissement des exploitations devrait se poursuivre, favorisant un flux plus grand d'entrées.

Précisons maintenant les "motivations" des départs de l'agriculture, telles qu'elles sont perceptibles à travers diverses enquêtes (25, 29). Le mo-

bile du départ le plus souvent invoqué est l'impossibilité d'avoir une exploitation ou un emploi assez rémunérateur dans l'agriculture ; le caractère pénible du travail agricole ou les "agrément de la ville" ne correspondent qu'à un faible nombre de réponses. Ce sont donc des impératifs économiques qui sont le plus souvent à l'origine des départs de l'agriculture : l'insuffisance des possibilités d'emploi ou de rémunération dans les activités agricoles ; nous venons d'examiner les perspectives en ce qui concerne les possibilités de reprendre une exploitation.

Les enquêtes faites vers 1960 ne reflètent donc pas une force d'attraction irrésistible vers l'industrie ou vers la ville. On peut présumer qu'à l'heure actuelle ces sentiments n'ont pas changé dans l'Ouest, comme en témoigne par exemple une phrase-slogan imprimée en tête d'un rapport présenté en février 1974 à une réunion du Centre des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine : « Plus un seul jeune ne doit quitter la terre aujourd'hui ». Cette revendication reflète bien un souci d'attachement à l'activité agricole, et au cadre de vie, qui est d'ailleurs depuis longtemps enraciné dans la région puisqu'il explique la lenteur relative des mutations professionnelles et de la diminution de la population agricole de l'Ouest depuis la fin du XIX^e siècle (10). Ce ne sont pas les thèses répandues par les apôtres de l'écologie contre la civilisation urbaine qui risquent de faire changer d'opinion les jeunes ruraux...

La mobilité des agriculteurs est fortement encouragée par la création d'emplois non agricoles à proximité du lieu de résidence. Cet effet est surtout marquant aux âges plus avancés et à l'égard des exploitants (25) ; Le développement de l'emploi industriel enregistré dans l'Ouest depuis 1960, évoqué plus haut, a accompagné et sans doute suscité, une accélération de la diminution de la population agricole, et également un accroissement du nombre d'actifs agricoles à temps partiel. Quelle est la probabilité pour que les activités agricoles à temps partiel continuent à s'étendre, en même temps que des emplois agricoles plus nombreux seront occupés par d'anciens agriculteurs ?

La gestion d'une exploitation exige de plus en plus de compétences en technique et en gestion. Il est donc possible que le "prestige social" du travail agricole soit revalorisé, en même temps que certains emplois industriels sont au contraire de moins en moins estimés. Une conséquence de cette situation peut être trouvée dans le fait qu'en Bretagne les entreprises du bâtiment, qui occupaient traditionnellement de la main-d'œuvre provenant de l'agriculture, ne peuvent plus recruter sur place la totalité de leur personnel et doivent embaucher du personnel étranger.

Pour conclure, il semble que l'évolution de la population agricole de l'Ouest devrait s'infléchir dans les années qui viennent (tendance déjà amorcée) : la diminution de cette population devrait se ralentir, par suite à la fois de phénomènes démographiques et des possibilités économiques ouvertes aux exploitations de ces régions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) H. MENDRAS : Quel avenir pour les campagnes ? Analyse et prévision, mars 1974.
- (2) J. MARCZEWSKI : Comptabilité nationale. Dalloz 1964, p. 493. D'après l'exemple de l'économie norvégienne (1900, 1939 et 1946, 1955), un accroissement de l'emploi de 1 % contribue, toutes choses égales par ailleurs, à un accroissement du produit national net de 0,76 %.
- (3) J.-J. CARRE, P. DUBOIS, E. MALINVAUD : la croissance française. Le Seuil. De 1951 à 1966, le taux moyen de croissance du produit national de 5 % est dû pour 0,6 % aux migrations sectorielles, les départs de l'agriculture assurent la très grande partie de ces migrations (0,4 à 0,5 % selon les périodes).
- (4) P. FLATRES : la région de l'Ouest, PUF, 1964.
- (5) Les Comptes de l'agriculture française de 1971 (INSEE C 17), de 1972 (C 26).
- (6) Statistiques et Indicateurs des régions françaises INSEE R 9 (éd. 1972), Comptes de l'agriculture française de 1972 (C 26).
- (7) Statistiques et Indicateurs des régions françaises. R 9 et R 14. Chap. IV : l'agriculture.
- (8) R 14 et Enquête sur l'emploi de 1973. INSEE D 26.
- (9) G.T. RAY : « Prix des matières premières dans le Monde ». Chroniques d'actualité. SEDEIS, 10 déc. 73.
- (10) J. PAUTARD : Les disparités régionales dans la croissance de l'agriculture française. Gauthier-Villars, 1965.
- (11) R. FEVRIER : Entreprise, 29 novembre 1973, cité par H. Mendras : « Douze années de prévisions et de politiques agricoles ». Analyse et prévision, février 1974.
- (12) J. KLATZMANN : Les politiques agricoles, PUF 1972.
- (13) Perspectives à long terme de l'agriculture française : 1968-1985. Documentation française, 1969.
- (14) Ph. MASSON : « L'évolution des prix et l'agriculture ». Economie rurale, n° 95, janvier-mars 1973.
- (15) C. MALHOMME : « Les prix agricoles dans l'inflation ». Economie et statistique, n° 40, décembre 1972.
- (16) E. ANDREANI, C. SEIBEL, G. SICHERMAN : « Perspectives à long terme de l'économie française et environnement international ». Chroniques d'actualité, SEDEIS, 30 avril 1973.
- (17) E. ANDREANI : Esquisses de répartition des revenus pour 1985 ». Economie et statistique, n° 99, novembre 1972.
- (18) J. KLATZMANN : « Optimum de population agricole et planification interrégionale ». Economies et sociétés, T. II, janvier 1968.
- (19) Perspectives d'évolution à long terme (1985) et à moyen terme (1975) de la population active et des structures d'exploitations agricoles. Mission régionale, Préfecture de Rennes, 1969.
- (20) J.-C. LABAT et J. VISEUR : Données de démographie régionale 1968. INSEE, D 23.
- (21) La région de Bretagne. Mission régionale, Préfecture de Rennes, 1972.
- (22) D. MAQUART : « La transformation du monde rural ». Analyse et prévision, juillet - août 1972.
- (23) Les tableaux de l'enquête « Formation et qualification professionnelle sont disponibles ». Economie et statistique, n° 1, janvier 1973.
- (24) P. DAUCE et G. JEGOUZO : La mobilité professionnelle des chefs d'exploitation agricole bretons. Document photocopié INRA, Rennes, 1969.
- (25) G. JEGOUZO : Exode agricole et offre régionale d'emplois. Cujas, 1973.
- (26) M. AUDROING : Etude sur la population active bretonne. Photocopié, Rennes, 1973. I Les exploitants, II Les aides familiaux mineurs, III Les aides familiaux majeurs.
- (27) P. DAUCE, G. JEGOUZO, M. LAMBERT, La formation d'enfants d'agriculteurs et leur orientation hors de l'agriculture. INRA, Rennes, 1970.
- (28) « L'agriculture en Franche-Comté : l'importance d'avoir un successeur ». Economie et Statistique, n° 31, 1972.
- (29) H. KRIER : Main-d'œuvre rurale et développement industriel. OCDE 1961, et CREFE : « l'adaptation au travail industriel de la main-d'œuvre d'origine agricole ». Bulletin de Conjoncture régionale, Rennes, 1966.